SIEC -**ACADÉMIES** DE CRETEIL **PARIS VERSAILLES**

Relevé des notes

Baccalauréat général session 2021

N° candidat : 01947081197

Inscription n°: 002

SIEC MAISON DES EXAMENS 7 RUE ERNEST RENAN 94749 ARCUEIL CEDEX

Tél.: 0149122300

Mail.: cycladesbcgbtn@siec.education.fr

Nom de famille : EL YAZIDI Prénom(s): Ibrahim Né le : 24/11/2003 A: SARCELLES (095) INE: 090277771DC

MONSIEUR EL YAZIDI Ibrahim 52, AVENUE PAUL VALERY 95200 SARCELLES

Etablissement: 0950947N LYC DE LA TOURELLE - SARCELLES(0950947N)

Jury: 9526

Catégorie : SCOLAIRE

Epreuves terminales Co		1er groupe	
		Note	Points
Français			
Français écrit A25 2020	5.0	14.00	70.0
Français oral A25 2020	5.0	14.00	70.0
Philosophie	8.0	9.00	72.0
Epreuve orale terminale (Grand oral)	10.0	12.00	120.0
Mathématiques	16.0	7.70	123.2
Numérique et sciences informatiques	16.0	14.40	230.4
Totaux	60.0		686

Evaluations communes (EC) ou CCF	Note 1	Note 2	Note 3	Moyenne
Histoire - Géographie	09.50	Dispensé	12.60	11.05
Langue vivante A (Anglais)	12.50	Dispensé	11.70	12.10
Langue vivante B (Espagnol)	08.00	Dispensé	13.70	10.85
Enseignement scientifique		13.00	14.20	13.60
Education physique et sportive			17.00	17.00
Enseignement de spécialité suivi uniquement en 1ère : Physique-Chimie		08.00		08.00
Movenne : 12.1 Coefficient : 30.0	Total	de points : 36	63	

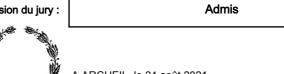
Evaluation ch	iffrée des résultat	s de l'élève (notes de livret)

Moyenne annuelle de terminale : 13.0 Moyenne année de 1ère : 12.34

> Moyenne cycle: 12.67 Coefficient: 10.0 Total de points : 127

Calcul résultat	Coef.	Points
Epreuves terminales	60.0	686
EC / CCF	30.0	363
Evaluation chiffrée (livret)	10.0	127
Totaux	100.0	1176
MOYENNE FINALE	11.76	





A ARCUEIL, le 24 août 2021 Le directeur du service interacadémique des examens et concours Frédéric MULLER





RELEVÉ DE NOTES DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Pour mieux comprendre les modalités de calcul de votre note finale au baccalauréat, visitez le site quandjepasselebac.education.fr.



Attention : en raison de la crise sanitaire, les modalités de calcul de la note finale ont été ajustées.

Scannez le QR-Code ci-contre et accédez directement aux modalités de calcul.

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Conformément à la réglementation des examens, le jury est souverain et aucun recours n'est recevable à l'encontre des décisions qu'il a prises en application de cette règlementation.

Seules les irrégularités relevant d'erreurs matérielles ou de droit peuvent être rectifiées.

Si vous estimez que la décision du jury est irrégulière, vous pouvez :

- soit formuler un recours gracieux auprès des services en charge des examens et concours, par courrier et dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision.

Après avoir effectué un recours gracieux, vous pouvez former un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de la réception d'une décision de rejet de votre recours gracieux, ou dans un délai de quatre mois à compter de votre recours gracieux si vous n'avez pas obtenu de réponse de l'administration.

- soit former directement un **recours contentieux** devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de cette présente notification.

IMPORTANT

Le présent document vaut ce que de droit jusqu'à délivrance du diplôme pour le candidat admis. Il n'en sera pas délivré de duplicata. Prévoir des copies en cas de besoin.